



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

VEMANA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



VEMANA Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros Siège social : Zone Artisanale Les Landes – 22490 PLOUER SUR RANCE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : VEMANA Siège social : Zone Artisanale Les Landes – 22490 PLOUER-SUR-RANCE Objet social : Commerce de tous produits d'épicerie et alimentation générale et produits non alimentaires, création, acquisition et prise à bail de tous commerces alimentaires, location entretien et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires, station-service. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 50 000 euros Gérance : Monsieur Valentin PRIGENT, demeurant 2 La Maltournée – 22490 PLOUER-SUR-RANCE Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST MALO. Pour avis La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
